

Solidarité avec les travailleurs - euses

« sans-papiers » en grève

Il faut une vraie circulaire de régularisation !

Liste des sites occupés :

GCC :

(construction)
Chantier Bouygues,
construction du siège
social CGG-Veritas
91 MASSY

MERKHOFFER

(brochage-routage)
8 avenue Braille
91 MORANGIS

NICOLLIN

(nettoyage)
4 rue de l'ancienne
sablière
91 VIGNEUX

SAMSIK

(nettoyage)
Place Christophe
Colomb
91 EVRY

SEGEX

(BTP)
4 boulevard Arago
91 WISSOUS

BENNES 2000

(Nettoyage)
6 route de Fleury
91 VIRY

Plusieurs entreprises connues de la distribution, du BTP, de la logistique, des services etc. emploient des salariés sans papiers. Corvéables à merci, sans possibilité de revendiquer leurs droits, ils sont exploités par les employeurs dans l'hypocrisie généralisée. Mais aujourd'hui, l'opinion publique est consciente de l'apport de ces salariés à l'économie et favorable à leur régularisation.

Dans le département de l'Essonne, ce sont près de 150 salariés qui font grève ou occupent dans 6 entreprises.

Dans le prolongement du mouvement engagé le 15 avril 2008, 6000 travailleurs et travailleuses sans papiers, du nettoyage, de la sécurité, de la restauration, de la construction, de l'intérim etc. sont en grève depuis le 12 octobre 2009 sur leurs lieux de travail. Par cette action, ils veulent gagner leur régularisation administrative et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Ils sont soutenus nationalement par 11 organisations syndicales et associatives nationales (CGT, Solidaires, CFDT, FSU, UNSA, Ligue des Droits de l'Homme, Cimade, Réseau Éducation Sans Frontières, Femmes Égalité, Droits Devant !!, Autre monde), mais aussi des partis politiques.

Ces salariés paient des impôts, cotisent aux caisses de solidarité (retraites, sécurité sociale, ASSÉDIC...) mais risquent quotidiennement l'expulsion. Ils font bien souvent le travail que personne ne veut faire dans des conditions très pénibles. Ils n'ont aucun droit au logement, aux aides sociales, y compris les femmes seules avec leurs enfants !

Ils revendiquent, avec leurs organisations de soutien, la mise en place d'une nouvelle circulaire pour permettre la régularisation des salarié(e)s sans-papiers,

- quel que soit leur statut,
- leur situation,
- leur nationalité,
- leur secteur d'activité.



Cette circulaire doit définir des critères améliorés, simplifiés, appliqués dans l'ensemble du territoire national. Elle doit garantir une égalité de traitement de chaque salarié(e) quel que soit son lieu de travail. Elle doit définir une procédure de régularisation sécurisée et standardisée quel que soit le département.

*Fin novembre le ministre Besson a sorti **une circulaire inadmissible**, qui ne satisfait pas les revendications et maintient les obstacles déjà dénoncés :*

- *Seuls les travailleurs déclarés sont concernés, les travailleurs non déclarés et en particulier les travailleuses des services à la personne sont laissés de côté.*
- *La circulaire parle de métiers « en difficulté de recrutement », alors que les travailleurs(euses) sans papiers travaillent souvent depuis des années en France dans différents métiers et sont déjà pris en compte dans les statistiques de l'emploi.*
- ***Mais surtout cette circulaire renforce le cas par cas et livre les sans papiers à l'arbitraire préfectoral, ce qui était le motif essentiel de la relance du mouvement de grève en octobre 2009.***

Après des mois de luttes, c'est un geste de mépris envers les sans-papiers grévistes et leurs soutiens.

Venez leur exprimer votre soutien

GALETTE DE LA SOLIDARITÉ

**SAMEDI 2 JANVIER
PLACE DE L'AGORA D'EVRY**

À PARTIR DE 14H30